

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...18...../F/2023-2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE CHAMBRE FROIDE, SES ACCESSOIRES, LEUR INSTALLATION AINSI QUE LA FORMATION DU PERSONNEL UTILISATEUR A L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA

Date de publication : Le ..03./..08./ 2023

Date d'ouverture des offres: Le ..23./..08.. / 2023

L'Hôpital Régional de Gitega (HRG) lance un Appel d'Offre Ouvert National (AAON) pour la fourniture d'une chambre froide, ses accessoires, leur installation ainsi que la formation du personnel utilisateur et dont les spécifications techniques se trouvant sur la liste en annexe à la présente.

1. OBJET

L'Hôpital Régional de Gitega (HRG)) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture d'une chambre froide, ses accessoires, leur installation ainsi que la formation du personnel utilisateur à l'HRG, selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offre (DAO).

2. FINANCEMENT DU MARCHÉ

Le marché est financé à 100% par le Budget de l'HRG, exercice 2023-2024

3. SPECIFICATION DU MARCHÉ

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics.

Le marché est constitué d'un seul lot :

« Fourniture d'une chambre froide, ses accessoires, leur installation ainsi que la formation du personnel utilisateur ».

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres et l'HRG considérera le soumissionnaire moins disant.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence au marché est ouverte, à égalité de condition, aux soumissionnaires possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offre, tout soumissionnaire concerné par les articles 153 et 161 du Code des marchés publics.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12h00' et 12h30 à 16 h 00' aux adresses ci-après:

- L'Hôpital Régional de Gitega (HRG)
Sis Quartier MUSINZIRA
Avenue de l'enseignement
BP 126 GITEGA - BURUNDI
Tél. (257) 22 40 26 17, (257) 22 40 22 19

Le DAO pourra être obtenu à la Direction de l'HRG moyennant dépôt de deux bordereaux de versement, l'un de **Cinquante Mille Francs Burundais (50 000 FBu)** au compte **N° CC 10463** ouvert à la BRB au nom de l'Hôpital de Gitega, et l'autre de **Cinquante Mille Burundais (50 000 FBu)** sur le compte **N° CC 10003** ouvert à la BRB au nom de l'OBR. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

6. GARANTIE DE SOUMMISSION

Chaque offre sera accompagnée d'une garantie de soumission de **550 000 Fbu** sous forme de garantie bancaire, délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle : en **Annexe III**. Son absence ou la non-conformité est cause du rejet de l'offre lors de l'analyse.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres et l'HRG considérera le soumissionnaire moins disant. Les offres financières et techniques sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une seule enveloppe extérieure portant mention «**OFFRE POUR LA FOURNITURE D'UNE CHAMBRE FROIDE, SES ACCESSOIRES, LEUR INSTALLATION AINSI QUE LA FORMATION DU PERSONNEL UTILISATEUR A L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA**».

Les offres sont à présenter en langue française et établies en 6 exemplaires dont une (1) originale et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 23/08/2023 à 10H00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par les offres pendant un délai de 90 Jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23/08/2023 à 10 heures. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

Les offres seront ouvertes le 23/08./2023 à 10 h 30' en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dans la salle des réunions de l'HRG en date et heure mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

11. CRITERES DE QUALIFICATION

Les offres doivent comprendre les documents suivants :

11.1. L'offre technique

- a) Statuts
- b) la caution bancaire de soumission d'un montant de **CINQ CENT CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (550 000 FBu)** pour le lot sous forme de garantie bancaire ;
- c) les preuves d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché.
- d) l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en cours de validité;
- e) le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- f) l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en cours de validité en original;
- g) le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
- h) l'acte d'engagement suivant le modèle en annexe IV ;
- i) l'attestation de non faillite délivrée par Tribunal du commerce en cours de validité ;
- j) Les spécifications techniques et la fiche technique ;
- k) Le CV de l'ingénieur (Ao) proposé pour l'installation des équipements dans le domaine analogue;
- l) Le CV du Formateur avec sur le matériel objet du Dossier d'Appel d'Offre ;
- m) La documentation technique des équipements (bouquin + CD) ;
- n) Le registre de commerce ;
- o) l'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire.

11.2. L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- a) le bordereau des prix offerts en deux exemplaires selon le modèle en annexe II ;
- b) l'acte de soumission suivant le modèle en annexe V ;
- c) le délai d'exécution.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

12 .RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'HRG mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques et au fonctionnement de la chambre froide.
Cette réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif.

13. ADRESSE

L'adresse à laquelle il est fait référence est indiquée ci-dessus.

Fait à Gitega, le 27.07./2023
LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HRG

Dr NDIHOKUBWAYO Eric

